

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 1 (1911)
Heft: 3-4

Rubrik: Légendes du Jura vaudois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Moyens contre les verrues.

Sous la date du 14 février nous avons reçu de Moutier la lettre suivante:

Permettez-moi de vous signaler une manière très employée ici de faire partir les verrues. Une bonne femme vient de me l'indiquer. Il suffit de frotter les verrues avec de la salive ou à l'eau courante en disant: «Verrues, partez avec la mort, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit». M^r le D^r de H. vous dira que cette dame lui a en effet fait disparaître des verrues contre lesquelles il s'escrimait vainement. Mais, si les verrues ne partent pas par ce moyen, voici, toujours selon cette même personne, un remède tout à fait efficace:

Il faut mettre dans une bouteille 3, 5, 7 (toujours un nombre impair) limaces noires vivantes, et par-dessus autant de poignées de sel que de limaces, boucher la bouteille, agiter de temps en temps pendant trois jours. Avec le résidu que le mélange donne, en frotter les verrues au moyen du bouchon.

Encore un troisième remède pour les verrues:

Me trouvant à table cet été à la campagne avec des enfants qui avaient des verrues, quelqu'un leur recommanda de les frotter avec les couennes de lard et de jeter celles-ci au chien. Tout en riant, je réclamai ma part du remède, car j'avais alors depuis trois ans une verrue au bout du pouce, verrue que j'avais en vain essayé de brûler ou d'arracher souvent. — Résultat: Au bout de quelques jours, de toutes les verrues frottées, seule la mienne avait disparu!

N'allez pas croire, Monsieur, que je sois le moins du monde superstitieuse, mais ces choses sont pourtant déconcertantes, car on ne peut les nier, et la foi n'y est pour rien.

Recevez, etc.

I. S.

Légendes du Jura vaudois.

Dévoûtement.

A M. (1850) un homme croit qu'un «méchant» est entré dans une de ses vaches pour faire son œuvre néfaste dans l'écurie et, de là, dans la maison. Sans rien dire à personne, l'homme administre à sa bête une immense ration de sel. La bête, gourmande, avale ce qu'on lui donne, après quoi elle devient malade, ce qui était à prévoir. «Si la vache est malade», dit l'homme, «c'est que le méchant a souffert, mais il est encore là.

Il faut le chasser par le feu». Alors, après avoir allumé un brasier, il amène sa vache dans la cuisine et l'attache à la crémaillère. En commençant, la bête ne s'inquiète pas trop, mais quand le feu devient plus vif, elle tend son licou, roule les yeux et beugle. «C'est bon signe», pense l'homme; «il faut la laisser encore». A la fin, quand ses poils commencèrent à roussir, la bête affolée arracha la crémaillère et s'enfuit par la campagne. Elle était purifiée par le sel et par le feu.

Mort d'un envoûté.

Quand il fut malade à mort, l'homme qui avait purifié sa vache avec le sel et le feu, se faisait apporter de l'eau bouillante, qu'il buvait. Jamais l'eau n'était assez chaude. Puis, il fit demander une corde neuve, exigea qu'on lui en ceignît le corps et que deux hommes, placés de chaque côté du lit, tirassent jusqu'à ce que le chanvre entrât dans la chair. Malgré la souffrance, le malade leur disait: «Tirez toujours; tirez plus fort!» — Il espérait, par ce martyre, brûler et expurger le «méchant».

Possession.

La vieille dame R. raconte qu'elle en a vu un, dans son enfance. Il venait du P. et il descendait au Pied du Jura pour acheter du fruit. Quand il avait prononcé deux mots, il s'interrompait pour grogner, comme un porc. Comme elle le regardait, effrayée, il lui demanda: «Qu'as-tu, mon enfant? Est-ce parce que je grogne que tu me regardes? Je ne peux pas faire autrement; c'est une «malice» qu'on m'a faite. Il y a quelques années, j'étais à C. pour acheter du fruit; une vieille, de mauvaise réputation, m'a donné une pomme en disant: «Prends; elle te fera du bien!» Dès lors, j'ai dû grogner. On m'a mené chez un mège et il a déclaré à ma mère: «Je ne puis rien; on a fait une malice à votre fils!»

La cloche du Lac de Joux.

A l'A. les moines, qui durent fuir à la proclamation de la Réforme, avaient traversé le lac en emportant quelques vases précieux et la petite cloche d'argent du clocher. Une manœuvre imprudente fit pencher le bateau trop chargé. La cloche tomba et les vagues se refermèrent sur elle. On ne l'a pas retrouvée. Mais aujourd'hui encore, on entend quelquefois, très doucement, le son argentin qui monte, du fond des eaux.

La mitre est pleine.

Autrefois, à M., il n'y avait pas d'horloge et, comme c'est un pays à brouillards, le cadran solaire ne pouvait pas être

toujours utilisable. Pour savoir quand c'était midi, on venait consulter la servante de M. le curé. Quand la « mitre » d'eau grasse, destinée au porc, était pleine, on pouvait se mettre à dîner.

Les Sarrasins.

A G. la ville, un endroit où le tabac pousse fort bien, mais où la tradition dit qu'une ville existait autrefois, un paysan découvrit, il y a trente ans, une caisse en fer avec un trésor. Il le cacha et s'en servit. Mais toutes ses entreprises périclitèrent. Il est mort ruiné. Les gens du village ont dit: « C'était le trésor maudit des Sarrasins ».

Chevroux.

Mme H. GAILLOUD.

Proverbes.

Il est plus difficile de garder une fille qu'une puce dans un van. (Vully vaudois.)

« Lo bin robâ, quan l'é verî a bin lét asse bon que d'l'âtre ».

(Le bien dérobé, quand il est bien employé, est aussi bon que de l'autre). (Jura vaudois).

Chevroux.

Mme H. GAILLOUD.

Antworten. — Réponses.

Zu S. 9 (Freiämterlied). — Da Rhythmus und Refrain vollständig zum „Doktor Eisenbart“ stimmen, wird wohl auch die Melodie dieselbe sein. A. Z., B.

Zu S. 13, Nr. 3 (Ausdrücke für „stehlen, betrügen, lügen“). — Bei Jer. Gotthelf, „Jacobs Wanderungen“ Zwickau 1846, Bd. II, 181 kommt für „lügen“ die merkwürdige Form „stämzbeln“ vor. „Jacob hatte die Frechheit nicht, die Wahrheit zu verläugnen . . . , er konnte noch nicht „stämzbeln“. Das Wort ist uns weder aus dem Rotwelschen noch aus dem „Mattenenglischen“ (s. Archiv f. Volkskunde IV; 39 ff.) bekannt. Im Letztern findet sich dagegen noch: pammerle, wammerle, „Äpfel stehlen“, pööne „stehlen“ (ebd. S. 42), spruuße, spöcke „Holz stehlen“, kande, kipfe, zopfe, pfarriere, strabiniere, stunche, pflicke „stehlen“, koole „lügen“ (Zeitschr. f. dt. Wortforsch. II, 52) schieße „stehlen“ (ebd. 53), schwumme, „lügen“, vogele „Marmel stehlen“ (ebd. 54), spicke „abschreiben, in der Schule“ (ebd. 57).

Red.